

Pour qui ?

Pour tous les praticiens qui veulent prévenir et prendre en charge la douleur opératoire de leurs patients

Session du 20 mai 2021

9 h 00 à 12 h 30 / 14 h 00 à 17 h 30

Accès à la formation via PC, Mac, Tablette



“Qui ne s’est pas retrouvé désemparé face à un patient impossible à anesthésier ? Comment réussir à 100 % les anesthésies locales et sans douleur avec du matériel conventionnel ?

Cette formation profondément clinique fait appel à des bases pharmacologiques, physiologiques et des techniques d’anesthésiologie pour vous fournir les clés de la réussite en anesthésie.”
Dr Yordan Benhamou

Programme de la formation

Introduction

Explorer les éléments fondamentaux

- la physiologie de la douleur
- les rappels anatomiques
- la pharmacologie des anesthésiques locaux
- l’apport des nouvelles molécules antagonistes de l’anesthésie

Actualiser les bases cliniques

- Bilan préanesthésique : détecter les patients à risque,

contre-indications des vasoconstricteurs et de certaines anesthésies

- Techniques d’anesthésie locales : principes et indications/ contre indications
- Techniques d’anesthésie régionale au maxillaire
- Techniques d’anesthésie régionale à la mandibule

Bases thérapeutiques : oxylogie

- La trousse d’urgence au cabinet dentaire
- Les accidents post-anesthésie et conduite à tenir

Formateur :
Dr Yordan BENHAMOU

FORMAT DPC

Activités pédagogiques interactives

Nombreux cas cliniques

Les codes d’accès à la classe virtuelle seront envoyés par mail le lundi précédant la formation

Informations sur l’inscription

*Charte du traitement des données (RGPD) sur www.ufsbd.fr

Avec l’ANDPC : Pour les praticiens libéraux et salariés de centre de santé exerçant dans le cadre conventionnel

Si disponibilité du crédit individuel. Les frais pédagogiques seront pris directement en charge par l’ANDPC si le programme est suivi dans son intégralité. Le praticien sera indemnisé de 315 €

Praticien 392 €

Pré-inscrivez-vous à cette action de DPC sur notre formulaire <https://fr.research.net/r/DPCUFSBD>

Pour finaliser votre inscription, les sessions seront accessibles sur votre compte DPC à la rentrée. Vous serez prévenu(e) par un mail du service formation.

Avec le FIF-PL : Pour les praticiens libéraux

Praticien 360 €

→ Inscrivez-vous en ligne avec un règlement par CB, via le lien suivant :

<https://fr.research.net/r/UFSBDHORDDPC>

Les informations renseignées permettront de valider votre inscription en ligne. Assurez-vous de fournir les bonnes informations.

Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur www.fifpl.fr

Ce bulletin fait office de devis et programme pour votre prise en charge

Avec OPCA PEPSS /ACTALIANS :

Pour les assistant(e)s dentaires et praticiens salariés – n° SIRET 784 719 247 00057 – n° DRFP 11752372075

Praticien 360 € → inscription sur <https://fr.research.net/r/UFSBDHORDDPC>

Pour obtenir une prise en charge de la formation par votre OPCA, je fais ma demande de prise en charge sur <https://www.opcoep.fr/>

Ce bulletin fait office de devis et programme pour votre prise en charge

En effectuant mon inscription et règlement en ligne je m’engage à participer à la formation dans sa totalité.

A validation de votre inscription et de votre règlement, aucune annulation ne sera possible.

Une question ? N’hésitez pas à nous contacter au ☎ 01 44 90 93 91/94 ou ✉ kamilakas@ufsbd.fr

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant et/ou en cas de force majeure (grève nationale, transports, intempéries, crise sanitaire...) l’UFSBD se réserve le droit d’ajourner ou annuler la prestation avant la date prévue et ne versera aucune indemnité.